



MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION
OF THE REPUBLIC OF BENIN
TO THE UNITED NATIONS

VERIFIER À L'AUDITION

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Deuxième session ordinaire de 2023
New York, du 05 au 08 septembre 2023

PROJET D'ALLOCUTION
A L'OCCASION DE L'APPROBATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU PROGRAMME-PAYS DE L'UNICEF POUR LE BENIN AU TITRE DU TRIENNUM 2024-2026

New York, le06 septembre 2023.....



- *Madame la Présidente du Conseil d'Administration;*
- *Madame la Directrice Exécutive de l'UNICEF;*
- *Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration;*
- *Excellences, Mesdames et Messieurs;*

Il m'est agréable d'entamer mon propos par l'expression de toute l'appréciation de la délégation béninoise à l'endroit: (i) de la Directrice régionale pour sa présentation, (ii) ainsi que de tous ceux qui ont activement contribué à la conception et à la finalisation du programme-pays du Bénin.

En effet, faisant fond sur plusieurs documents de référence, notamment le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le Programme d'Actions de Gouvernement, les parties prenantes, dans une démarche concertée, ont travaillé activement à la formulation de ce programme de pays.

Cette approche inclusive a accouché du document soumis à approbation qui devra servir de boussole ainsi que de cadre de référence et d'interactions pour l'UNICEF et le Bénin.

C'est le lieu de décerner un satisfecit à tous ces acteurs que constituent, notamment, les structures gouvernementales, centrales et décentralisées, le secteur privé, la société civile, les milieux académiques, les partenaires techniques et financiers, etc., pour les efforts consentis et qui ont permis de parvenir au document de qualité soumis à approbation et qui s'articule autour de quatre (04) composantes, à savoir :

- 1) la survie de l'enfant grâce à un accès équitable, durable et en toute sécurité à des services de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène de qualité ;
- 2) l'accès à une éducation de qualité et inclusive pour les enfants, en particulier les filles et les adolescentes ;
- 3) la protection des enfants et des adolescents, en particulier les filles, de la violence et de l'exploitation ;
- 4) la protection sociale visant à fournir des réseaux de sécurité aux communautés les plus vulnérables.

Le montant global prévisionnel pour la mise en œuvre de ce programme est d'environ 102.967.000 dollars US.

Madame la Présidente ;

Je voudrais ici, confirmer à cette auguste assemblée que, compte tenu de ce qui précède et de la bonne appréciation dont il a fait l'objet lors de la réunion de validation organisée à cet effet, le Gouvernement béninois a endossé le document soumis à approbation.

C'est l'occasion de saluer encore une fois la disponibilité de l'UNICEF et des partenaires techniques et financiers à accompagner les efforts du Gouvernement en faveur du développement de notre pays.

En renouvelant notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à la conception et à la finalisation de ce document, je recommande aux membres du Conseil d'administration son approbation.

D'ores et déjà, je puis vous assurer de l'engagement du Gouvernement à continuer à apporter tout son appui à la mise en œuvre harmonieuse de la coopération entre l'UNICEF et le Bénin.

Je vous remercie de votre aimable attention.